



N°814
Entrée le 29.05.2024
Chambre des Députés
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 29.05.2024

Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Député.e.s
Luxembourg

Luxembourg, le 29 mai 2024

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question parlementaire à **Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale** au sujet des du moustique tigre et des maladies transmises par celui-ci.

Le moustique tigre peut être vecteur de différentes maladies infectieuses telles que la Dengue, le Chikungunya et le Zika. Ces maladies ne circulent pas encore actuellement au Luxembourg. Si des personnes infectées rentrent malades et se font piquer par un moustique tigre, celui-ci pourrait cependant transmettre le virus. En juillet 2023, des œufs de moustiques tigres "Aedes albopictus" ont été découverts dans la commune de Mamer. Déjà en 2022 quelques œufs et un adulte avaient été retrouvés dans la commune de Roeser. Pour éviter l'installation du moustique tigre, il est important de supprimer les sites de ponte potentiels, comme les accumulations d'eaux dans les seaux, sur des bâches en plastique ou encore des jouets. Alors que le site Internet du Ministère de la Santé met à disposition les informations utiles pour prévenir la propagation du moustique tigre, ces informations sont peu diffusées et méconnues du grand public. Il en va de même pour l'application du projet « MosquitoAlert », qui permet d'envoyer des photos afin d'aider à établir la présence des espèces de moustiques non-autochtones et invasives en Europe. Le Musée national d'Histoire naturelle collabore avec le projet pour l'identification des moustiques.

Dans ce contexte, je voudrais dès lors demander les renseignements suivants de la part de Madame la Ministre :

1. **Madame la Ministre envisage-t-elle une campagne d'information à plus grande échelle afin de diffuser les bonnes pratiques en matière de prévention des sites de pontes des larves du moustique tigre ?**
2. **Est-ce qu'il est prévu de relancer la promotion en faveur de l'application « MosquitoAlert » encore avant la saison estivale, afin d'enrôler un maximum de citoyen.ne.s dans la détection des moustiques ?**

En France, le nombre de cas importés de Dengue rapportés par la déclaration obligatoire augmente depuis la mi-2023 pour atteindre des chiffres sans précédent dans les premiers mois de 2024. Entre le 1er janvier et le 19 avril 2024, 1 679 cas de dengue importée ont été notifiés versus 131 sur la même période en 2023. La majorité des cas (82%) provenaient des Antilles Françaises, où une épidémie est en cours depuis mi 2023. Cette situation survient alors que l'Organisation Panaméricaine de la Santé (Pan American Health Organisation, PAHO) a alerté sur une forte augmentation des cas de dengue dans les Amériques, comparé aux années précédentes.

3. Combien de cas importés de Dengue, Zika et Chikungunya sont comptés au Luxembourg pour les années 2022, 2023 et 2024 ?

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'F. Bausch', with a stylized flourish extending downwards.

François Bausch
Député



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé
et de la Sécurité sociale

Réponse de Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale à la question parlementaire n°814 du 29 mai 2024 de l'honorable Député Monsieur François Bausch

1. Madame la Ministre envisage-t-elle une campagne d'information à plus grande échelle afin de diffuser les bonnes pratiques en matière de prévention des sites de pontes des larves du moustique tigre ?

En 2022, suite à la détection du moustique tigre (*Aedes albopictus*) au Luxembourg, un kit média a été développé pour le grand public, offrant des conseils pratiques pour éliminer les gîtes larvaires de moustiques autour de leur habitation. Ces dépliants, traduits en quatre langues (luxembourgeois, français, allemand, portugais), contiennent des explications détaillées, des renseignements et des recommandations pour éliminer les sites de ponte potentiels pour les moustiques. Chaque année, au début de la saison, des brochures d'information sont distribuées à toutes les communes. Le dépliant d'information est également disponible en téléchargement sur www.sante.lu.

La Direction de la santé a également mené des visites de sensibilisation et de contrôle en porte-à-porte dans les régions où des moustiques invasifs ont été découverts, où les citoyens ont reçu des explications et des recommandations pour éliminer les sites de ponte.

Ces dernières années, l'Europe a vu l'émergence de moustiques invasifs, qui atteignent maintenant progressivement le Luxembourg. La possibilité d'une transmission vectorielle du virus de la dengue et du chikungunya dans l'UE/EEE est liée à l'importation du virus par des voyageurs porteurs du virus.

En mai 2024, un « lunchtalk », intitulé « Les vecteurs moustiques et tiques au Luxembourg et les risques pour la santé humaine » a été organisé pour tous les médecins au Luxembourg. En effet, un grand nombre de cas de maladies à transmission vectorielle restent asymptomatiques, ce qui constitue un défi majeur en matière de diagnostic et de santé publique. ¹

La direction de la santé, dans le cadre de sa mission de veille sanitaire, met en place de façon continue des campagnes de sensibilisation concernant notamment des sujets comme celui évoqué dans la présente question parlementaire.

2. Est-ce qu'il est prévu de relancer la promotion en faveur de l'application « MosquitoAlert » encore avant la saison estivale, afin d'enrôler un maximum de citoyen.ne.s dans la détection des moustiques ?

Il est prévu de lancer une communication sur l'application MosquitoAlert et aussi sur les moustiques en général. Cette communication, notamment via les réseaux sociaux, sera lancée avant les vacances d'été qui commencent le 16 juillet.

¹ Lunchtalk : <https://sante.public.lu/fr/videos/2024/lunchtalk-les-vecteurs-risques-moustiques-et-tiques.html>



3. Combien de cas importés de Dengue, Zika et Chikungunya sont comptés au Luxembourg pour les années 2022, 2023 et 2024 ?

Dix cas de dengue importée ont été signalés en 2023 contre deux cas en 2022. Les personnes concernées, avec une moyenne d'âge de 35,4 ans, avaient récemment effectué des voyages en Martinique, au Mexique, à la Côte d'Ivoire, en Inde, au Vietnam ou en Polynésie française.

Aucun cas a été déclaré pour le Zika et Chikungunya. Les données concernant l'année 2024 ne sont pas encore disponibles.

Luxembourg, le 21 juin 2024

La Ministre de la Santé
et de la Sécurité sociale
(s.) Martine Deprez